



STAGES au CONSEIL D'ÉTAT
Niveau Master 2 en droit public /
Master 1 ou 2 en IEP / CRFPA
Session du second semestre 2024

L'institution :

Le Conseil d'Etat exerce deux missions historiques, **conseiller du Gouvernement et juge administratif suprême**. Par sa double fonction, juridictionnelle et consultative, le Conseil d'Etat assure la soumission effective de l'administration française au droit. Il est un des rouages essentiels de l'Etat de droit. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site : <http://www.conseil-etat.fr>

Chaque semestre, le Conseil d'Etat recrute une cinquantaine de stagiaires de niveau master, venant d'horizons variés, afin de participer aux travaux de l'institution.

Faire son stage de master au Conseil d'Etat, c'est voir de près le travail de ses membres et de ses services, faire l'expérience de l'exigence et de la rigueur, participer à l'élaboration de la jurisprudence contentieuse et des textes normatifs, ou encore à celle de l'étude annuelle.

Profils recherchés :

Niveau Master I ou II d'IEP (4^{ème} ou 5^{ème} année).
Niveau Master II de droit public ou de contentieux public.
Élève d'un centre régional de formation professionnelle des avocats.
Esprit de synthèse, qualités rédactionnelles, rigueur.
Une expérience antérieure en administration est un atout.

Calendrier et durée :

Les stages peuvent s'inscrire dans le cadre de stages obligatoires ou facultatifs.

Durée : 5 à 6 mois.

Élèves avocats : début juillet - fin décembre 2024

Autres stagiaires niveau master : début septembre 2024 - fin janvier 2025.

Les stages sont impérativement à temps plein (35h par semaine), sauf aménagements ponctuels pour études ou examens.

Stages proposés :

1. A la section du contentieux :

- **Dans une cellule d'aide à la décision, soit placée auprès du président de la section du contentieux et des juges des référés, soit rattachée à l'une des 10 chambres :** vous êtes placé(e) sous l'autorité d'un président et la responsabilité administrative d'un greffier en chef de chambre ou d'un chef de bureau. A la demande du juge, vous réalisez des notes d'analyse juridique, des recherches documentaires, des projets de décision ou d'ordonnance... Vous pouvez également être appelé(e) à participer à l'activité du greffe de la chambre. L'analyse et l'instruction de dossiers peuvent alors vous être confiées par le greffier en chef de la chambre. Vous avez accès aux ressources documentaires du Conseil d'Etat et assistez aux séances d'instruction et de jugement de la section du contentieux.
- **Auprès du Tribunal des conflits et du bureau d'aide juridictionnelle près le Conseil d'Etat :** vous assistez aux séances, rédigez le commentaire des décisions du Tribunal des conflits et la fiche d'instruction des demandes d'aide juridictionnelle ainsi que les rapports d'instruction des affaires examinées en collégialité.

2. Dans une des sections consultatives (intérieur, travaux publics, finances, sociale, administration) : sous l'autorité du secrétaire de section auprès duquel vous êtes placé(e), vous participez à l'ensemble du processus de préparation des avis rendus au Gouvernement ou au Parlement : recherches documentaires et de jurisprudence ; analyses juridiques à la demande du président, des membres ou du secrétaire de section ; suivi des documents finaux avant transmission aux administrations ; indexations de fiches de jurisprudence ; création ou mise à jour de fascicules thématiques...

3. A la section du rapport et des études. Vous êtes placé(e) sous la responsabilité du rapporteur général et de la secrétaire de la section pour l'une de ces missions :

- « **Étude annuelle** » : chaque année, le Conseil d'Etat produit à l'intention des pouvoirs publics une étude annuelle sur des thèmes d'intérêt général (par exemple : le dernier kilomètre des politiques publiques, les réseaux sociaux, la souveraineté...) qui est présentée à l'occasion de sa rentrée annuelle, en septembre. Vous participerez à la préparation de cette étude par des recherches documentaires sur le sujet, la rédaction de notes de lecture, des brainstormings sur les axes de problématiques de l'étude, l'identification de personnes pertinentes à auditionner, la préparation et la participation aux auditions, l'élaboration de questionnaires sur l'étude annuelle, la préparation des déplacements et la participation à ces derniers, la préparation et la contribution à l'organisation de conférences liées, la participation aux réunions plénières de la section, la contribution à l'élaboration du plan détaillé et à la rédaction de l'étude annuelle et contribution à sa diffusion.

- **Délégation au droit européen** : vous participez aux recherches documentaires et juridiques relatives à des questions des sections sur le droit de l'Union européenne ou du Conseil de l'Europe et vous êtes directement associé(e) à l'élaboration des réponses qui y sont apportées ; vous collaborez activement à la mission de veille juridique (notamment préparation d'un bulletin mensuel d'actualité juridique) ; vous prenez part aux travaux de recherche et d'expertise préparatoires aux missions de coopération, rapports, études et colloques de l'institution en matière européenne.

- **Délégation aux relations internationales** : vous contribuez directement à l'ensemble des activités qui concourent au rayonnement de la justice administrative française en Europe et dans le monde et à la promotion du modèle juridique continental. Ces activités portent sur les relations avec les institutions européennes, l'animation des réseaux européen et international des cours administratives suprêmes, la mise en place d'actions de coopération et la préparation de missions d'expertise et de formation qu'assure le Conseil d'Etat à la demande de nombreux pays et institutions. Vous participez pleinement à la vie de cette délégation aussi bien dans sa documentation de fond et ses orientations stratégiques que dans les volets organisationnels liés à ses missions.

- **Délégation à l'exécution des décisions de justice** : vous rédigez des notes d'analyse juridique et êtes amené(e) à effectuer des recherches documentaires dans le cadre des dossiers d'exécution des décisions rendues par le Conseil d'Etat et les juridictions spécialisées. Vous participez aux séances de la délégation.

4. Centre de recherches et de diffusion juridiques - cellule de droit comparé.

Deux types de profils sont recherchés :

- Même profil que les offres précédentes (master 2 droit public ou IEP).
- Profil droit comparé : vous êtes actuellement en Master de droit comparé ou en double Master en droit français et droit étranger, connaissez le **droit italien, allemand, espagnol ou la Common Law** et justifiez d'une excellente **maîtrise, outre le français, d'au moins une langue** parmi l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien, en particulier dans la compréhension des textes juridiques. Vous participez aux missions de la cellule de droit comparé : assistance juridique sur les systèmes juridiques et législatifs de certains pays européens sur demandes de la section du contentieux et des sections administratives, veille juridique...

Candidatures et procédure de sélection :

Candidature unique à envoyer par voie électronique jusqu'au **mardi 27 février 2024 inclus** à candidatures-stages@conseil-etat.fr.

- **lettre de motivation** mentionnant le ou les services d'accueil envisagés (une seule lettre pour un ou plusieurs services souhaités) ;
- un **curriculum vitae** détaillé ;
- le **relevé des notes** obtenues à votre dernier diplôme ou examen de droit public.

Le **comité de sélection se réunira en mars 2024**. Les candidats retenus par le comité seront orientés, en fonction du ou des stages demandés, vers les services concernés qui finaliseront la sélection selon leurs propres modalités.

Toutes les informations utiles seront disponibles sur le site internet du Conseil d'Etat : [Stages d'aide à la décision](#). Pour obtenir des renseignements : candidatures-stages@conseil-etat.fr.

Modalités d'accueil :

Une formation relative à l'organisation de la section ou du service qui vous accueille, ses processus et ses outils de travail est organisée à votre arrivée.

Conformément aux dispositions de l'article L. 124-1 du code de l'éducation, le stage fait l'objet d'une convention assortie d'une **gratification selon la législation en vigueur**, d'une prise en charge de l'abonnement aux transports publics à hauteur de 75 % et d'une restauration collective avec repas subventionnés.

Votre contact à la direction des ressources humaines pour la prise en gestion de votre convention : patrick.depauld@conseil-etat.fr.